

**ÉDITORIAL**

Chères Consœurs, Chers Confrères,

L'année passée a été riche et intense dans l'accomplissement de nos missions, notamment par:

- L'étude des 104 demandes de dérogations pour le maintien des cabinets secondaires. 4 professionnels ont spontanément fermé leur cabinet secondaire, 57 dérogations ont été accordées, 20 refus font l'objet de recours administratifs. Nous vous communiquerons les chiffres définitifs lorsque ces recours auront tous abouti.

- La demande croissante d'étude des contrats, en matière de remplacement, de collaboration et de cession, signe positif qui démontre que les pédicures-podologues ont compris l'intérêt de mettre en œuvre des contrats en bonne et due forme.

- La mise en place de deux logiciels : le logiciel TOP2P source d'informations pour la nouvelle carte professionnelle de santé (CPS3) qui permettra l'intégration des pédicures-podologues au fichier RPPS, et le logiciel PODEMO en rapport avec la démographie professionnelle.

- Le travail entrepris avec l'Agence Régionale de Santé et l'Observatoire National Des Professions de Santé en matière d'offre de soins et de démographie professionnelle.

- L'avancée effectuée avec les préfetures en matière de sécurité des professionnels de santé.

L'année 2012 verra le renouvellement partiel du conseil régional lors des élections qui se dérouleront le 25 mai prochain.

Ces élections constituent une opportunité pour ceux d'entre vous qui souhaitez vous investir et participer activement à la vie de notre profession. Je vous engage à vous porter candidat pour travailler au sein de notre institution ordinale et j'espère que vous serez nombreux à participer à ce vote.

Bien confraternellement

Cécile CAZALET-RASKIN

Présidente

**CROPP IDF  
& DOM-TOM**

9/11 RUE BARGUE  
75015 PARIS  
Métro : Volontaires

T : 01.40.60.45.10  
F : 01.40.60.49.88

Email : [contact@idf-domtom.cropp.fr](mailto:contact@idf-domtom.cropp.fr)

Site : <http://www.onpp.fr/cropp/idf-domtom>

**SECRETARIAT :**  
ELSA DINIS  
SONIA DUBOSC  
MALIKA GUESMIA

vous accueillent  
du lundi au vendredi  
de 9h à 13h  
et de 14h à 17h

**ACCUEIL  
TELEPHONIQUE**

MATIN APRÈS-MIDI  
mardi lundi  
jeudi mercredi  
vendredi

**PERMANENCE DES ELUS :**  
LUNDI

LEFEBVRE	Julien	4 R CHRISTIAN LAZARD	78940	LA QUEUE LES YVELYNES	01/07/11
DENOO	Louis Robert	99 BD HENRI BARBUSSE	91210	DRAVEIL	02/09/10
JELGER	Marie Pierre	71 R DANTON	91210	DRAVEIL	31/05/11
RUAU	Vincent	14 BIS R LOUIS DE BRANCA	91560	CROSNE	29/04/11
LOTITO	Stéphanie	24 AVE ROBERT LEUTHREAU	91600	SAVIGNY-SUR-ORGE	31/10/11
ROUGE	Yvette	16 R G SOREL	92100	BOULOGNE BILLANCOURT	01/07/11
BASTIDE	Gwenaëlle	44 AVE VICTOR HUGO	92100	BOULOGNE BILLANCOURT	07/10/11
LEGIE	Nicole	31 R KLEBER	92130	ISSY LES MOULINEAUX	01/10/11
QUETEL	Marie	10 R DE L EGLISE	92210	ST CLOUD	29/04/11
ARTARIT	Chantal	2 AVE MARCEAU	92400	COURBEVOIE	31/12/11
COIPEL	Florian	104 R DU GAL LECLERC	93110	ROSNY-SOUS-BOIS	02/09/10
MARQUES	Julie	R PASTEUR	95130	LE PLESSIS BOUCHARD	01/01/11
RIBEIRO	ELODIE	18 AVE SAMSON DAVILLIER	95600	EAUBONNE	02/05/11

**Avis de décès**

Le conseil Régional de l'Ordre des Pédiatres Podologues est au regret de vous faire part du décès de Monsieur Christian ROYER qui exerçait à Aubervilliers.

**Agenda CROPP**

01/07/11 : Chambre disciplinaire 1ère instance	04/10/11 : Comité régional de l'ONDPS (Observatoire national des professions de santé)
04/07/11 : Commission éthique et déontologie	10/10/11 : Soirée d'accueil des jeunes diplômés
07/07/11 : Commission dérogations	13/10/11 : Conciliation
11/07/11 : Conseil régional extraordinaire	20/10/11 : Commission dérogations
29/07/11 : Conseil régional extraordinaire	20/10/11 : Conciliation
31/08/11 : Commission dérogations	28/10/11 : Chambre disciplinaire nationale
09/09/11 : Chambres disciplinaires 1ère instance	03/11/11 : Réunion ARS
09/09/11 : Conciliations	07/11/11 : Conseil régional
13/09/11 : Conciliation	12/12/11 : Conciliation
26/09/11 : Réunion bureau	16/12/11 : Commission dérogations
30/09/11 : Chambres disciplinaires	19/12/11 : Conseil régional extraordinaire
03/10/11 : Commission éthique et déontologie	21/12/11 : Conseil régional extraordinaire

**ELECTIONS DES CONSEILLERS REGIONAUX**  
**25 MAI 2012**

L'ordre des pédicures-podologues a été créé par la loi du 9 août 2004, relative à la politique de santé publique. Les conseils régionaux ont été élus le 18 mai 2006 et renouvelés par tiers le 16 mai 2008. Les dispositions du décret n° 2010-199 du 16 février 2010 relatif aux modalités d'élection et de renouvellement des conseils des professions médicales et paramédicales font que les conseillers, toujours élus pour six ans, sont dorénavant renouvelables par moitié tous les trois ans.

Ainsi, le 25 mai 2012, conformément à la loi, tous les pédicures-podologues inscrits au tableau de l'Ordre éliront leurs conseillers régionaux.

**Pour la région Ile de France & DOM-TOM, vous êtes invités à élire quatre conseillers régionaux titulaires et cinq conseillers régionaux suppléants.**

**Elus titulaires sortants:**

Marie-Claude AUTRUSSON  
Yane BEYLERIAN  
Geneviève DUPIRE  
Annette NABERES

**Elus suppléants sortants:**

Jean-Lou EMONET  
Sylvie VILLENEUVE-PARPAY

2 postes suppléants vacants en 2012  
un poste vacant jusque 2015

**LES CANDIDATURES :**

**SONT ELIGIBLES**

Tous les pédicures-podologues inscrits au tableau de l'ordre avant le 25 mai 2009 et à jour de cotisation. Les praticiens ne doivent pas faire ou avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire définitive et ne pas être inscrit au casier judiciaire n° 2.

**Les candidatures rédigées sur papier libre et signées, sont à adresser au conseil régional de votre lieu d'exercice, par lettre recommandée avec accusé de réception, ou à déposer au conseil régional contre récépissé, avant le 25 avril 2012-18h, à l'adresse suivante:**

CROPP IDF&DOM-TOM  
9/11 rue Bargue  
75015 PARIS

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h  
et de 14h à 17h

**Toute candidature parvenue après ce délai est irrecevable.**

Vous devez y indiquer votre adresse, vos titres, votre date de naissance, votre mode d'exercice, votre qualification professionnelle et vos éventuelles fonctions dans un organisme professionnel.

Vous pouvez joindre une profession de foi. Celle-ci, rédigée en français sur une page recto simple, en noir et blanc, au format de 21x 29,7cm, sera uniquement consacrée à votre présentation et aux questions relatives à l'Ordre.

OWCZAREK	Sophie	69006	LYON	En Rhône-Alpes
LE SAINT	Yann	69100	VILLEURBANNE	En Rhône-Alpes
GUYOT	Stéphanie	69100	VILLEURBANNE	En Rhône-Alpes
DELANNOY	Agathe	69550	AMPLEPLUIS	En Rhône-Alpes
GEORGE	Alain	76400	FECAMP	En Haute Normandie
CAURET	Ludovic	76550	OFFRANVILLE	En Haute Normandie
BANSE	Amandine	76760	OUVILLE L ABBAYE	En Haute Normandie
VIRASAK	Christine	80500	MONTDIDIER	En Picardie
TUZET	Julianne	83400	HYERES	En Paca Corse
CHAMPAGNAC	Mélanie	87220	FEYTAT	En Limousin
CEDOLIN	Michaël	89110	AILLANT SUR THOLON	En Bourgogne
CLAVELIER CHAU	Sabine	92100	BOULOGNE BILLANCOURT	De Poitou-Charentes
VICAIRE	Christelle	92190	MEUDON	De Franche Comté
GOUVERNET	Julien	95410	GROSLAY	De Haute Normandie
SAUTIER	Emilie	08110	CARIGNAN	En Champagne Ardenne

**CESSATION D'ACTIVITE**

TOUBOUL	Laurence	15 R TIQUETONNE	75002	PARIS	01/07/11
MORARD	Elisabeth	10 R FRANCOIS MIRON	75004	PARIS	30/09/11
MASSON	CELINE	30 R MARSOULAN	75012	PARIS	30/06/11
CREPIN	Muriel	5 R PRIMATICE	75013	PARIS	30/09/11
MUSSO	Elodie	19 R PAUL BARRUEL	75015	PARIS	12/10/11
TRES-TOUR	Simone	12 R ARMAND MOISANT	75015	PARIS	29/07/11
DUMONT	Bruno	14 R G GOURBET	75016	PARIS	01/09/09
OUGIER	Monique	28 R DE L'ANNONCIATION	75016	PARIS	30/06/11
JEANJEAN	Bernard	3 R TALMA	75016	PARIS	30/07/11
PERRIN	Corinne	16 PASSAGE CARDINET	75017	PARIS	01/10/11
AZANCOT	Jacqueline	70 R GUY MOQUET	75017	PARIS	23/03/11
LEHMANN	Bernard	174 BD MALHESERBES	75017	PARIS	31/12/11
RAJEHI	Tony	6 R ORDENER	75018	PARIS	01/10/11
BONNIER	François	16 R DU GAL LASALLE	75019	PARIS	31/03/11
HOLL	Luce	13 AVE LAUMIERE	75019	PARIS	28/02/11
CLAIS	Patricia	139 R DES PYRENEES	75020	PARIS	20/09/11
AUBRY	Geneviève	2 R DES GRANGES	77000	MELUN	30/09/11
RICHARD	Didier	65 AVE FRANKLIN ROOSEVELT	77210	AVON	30/09/11
GAUBERT	Noémie	77 AVE DU GRAND PARC	78450	VILLEPREUX	06/02/11

**La région IDF & DOM-TOM compte 2620 professionnels en activité  
à la date du 31 décembre 2011**

**TRANSERTS D'ACTIVITE**

MENACER	Zina	06000	NICE	En Paca Corse
JULIEN	Camille	07430	DAVEZIEUX	En Rhône-Alpes
DE PIERETTI	Capucine	13090	AIX EN PROVENCE	En Paca Corse
BINSSE	Virginie	13170	LES PENNES MIRABEAU	En Paca Corse
DUFRENE	Delphine	13340	ROGNAC	En Paca Corse
SEBART	Mathieu	24000	PERIGUEUX	En Aquitaine
GAYRAUD	Nicolas	25000	BESANCON	En Franche Comté
FOUCAUD	Anne Sophie	25000	BESANCON	En Franche Comté
LESSCHAEVE	Amandine	27000	EVREUX	En Haute Normandie
SORANT	Flore	27200	VERNON	En Haute Normandie
CANNESON	Marine	28630	LE COUDRAY	En Centre
BARTAL	Sophie	29500	ERGUE GABERIC	En Bretagne
TOMASIK	Virginie	33700	MERIGNAC	En Aquitaine
LHERNOULD	Karin	34560	MONTBAZIN	En Languedoc Roussillon
WILHELM	Marie	34980	MONFERRIER S/ LEZ	En Languedoc Roussillon
MOREAU	Nathalie	38000	GRENOBLE	En Rhône-Alpes
SEROUGNE	Gwenaëlle	38240	MEYLAN	En Rhône-Alpes
MOREAU	Sébastien	38320	POISAT	En Rhône-Alpes
DE LAVERGNE	Chrystèle	40530	LABENNE	En Aquitaine
BŒUF	Bénédicte	44190	GETINE	En Pays de la Loire
LACROIX	Pauline	53000	LAVAL	En Pays de la Loire
MARTINEZ	Victoria	54330	VEZELISE	En Lorraine
PICAVET	Delphine	56800	PLOERMEL	En Bretagne
KESST	Virginie	56860	SENE	En Bretagne
RIPANI	Kévin	57390	AUDUN LE TICHE	En Lorraine
COUSSEMENT	Cécile	59136	WAVRIN	En Nord-Pas-de-Calais
RISS	Vanessa	59300	VALENCIENNES	En Nord-Pas-de-Calais
ALEXANDRE	Anne-Sophie	60300	SENLIS	En Picardie
LABARTHETTE	Marie-Laure	64290	GAN	En Aquitaine
ADNIN	Claire	66000	PERPIGNAN	En Languedoc Roussillon
RICHARD	Ludivine	68400	RIEDESHEIM	En Alsace
LORIDON	Philippe	69003	LYON	En Rhône-Alpes

**L'ELECTION :**

**SONT ELECTEURS**

Tous les pédicures-podologues inscrits au tableau de l'Ordre de la région avant le 25 mars 2012 et à jour de cotisation.

Vous pouvez vérifier les inscriptions sur les listes électorales affichées au siège du conseil régional à partir du 23 mars 2012 et y présenter vos éventuelles réclamations jusqu'au 31 mars 2012;

Le vote aura lieu soit par correspondance et dans ce cas les bulletins de vote seront retournés au siège du CROPP IDF&DOM-TOM, soit sur place, au siège du conseil régional entre 11 heures et 13 heures le 25 mai 2012.

Vous recevrez, en temps voulu, le matériel de vote accompagné d'une notice explicative.

**Le dépouillement sera public, vous êtes invités à y assister.**

**SECURITE DES PROFESSIONNELS DE SANTE  
EN VAL D'OISE**

Dans la continuité du protocole national visant à améliorer la sécurité dans les établissements de santé, signé le 10 juin 2010 par le ministre de l'intérieur, de l'outre mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, le ministre d'Etat, Garde des Sceaux, ministre de la justice et des libertés et le ministre de la santé et des sports, **a été signé le protocole départemental du val d'Oise ayant pour objet d'organiser la sécurisation et la sécurité des établissements de santé publics et privés ainsi que des professionnels de santé du Val d'Oise contre toutes les manifestations de violence** (verbales ou physiques). Ce protocole départemental a été signé par le préfet du Val d'Oise, le procureur de la République près le TGI de Pontoise, le délégué territorial 95 de l'ARS, les professionnels de santé représentés par les présidents des conseils départementaux des ordres ainsi que par les représentants de syndicats, et par les directeurs des établissements de santé publics et privés. Mme CAZALET-RASKIN était présente à la signature qui a eu lieu le 23 janvier 2012 à la préfecture de Cergy-Pontoise.

Le conseil régional enverra prochainement aux pédicures-podologues du Val d'Oise la liste des correspondants « aide aux victimes » dressée par la Police.

**INFOS  
CDPI IDF & DOM-TOM**

Madame Françoise RE-GNIER-BIRSTER magistrate du Tribunal Administratif de Paris a été nommée présidente de la chambre disciplinaire de première instance en septembre dernier. Madame Céline PORTES, issue du même tribunal a assuré la suppléance de ce poste à partir du printemps dernier.

Depuis sa mise en place la chambre disciplinaire de première instance d'Ile de France et des DOM TOM a délibéré dans 22 affaires. Ses décisions, qui constituent un début de jurisprudence pour notre profession, sont consignées dans un tableau en pages 4 et 5.

DECISIONS CHAMBRES DISCIPLINAIRES 2009 à 2012

N°	PLAIGNANT	PLAINTÉ	INFRACTIONS CSP	SANCTION
09-01	CROPP/PP	Profession pratiquée comme un commerce, procédé direct et indirect de publicité, aménagement et signalisation donnant aux locaux une apparence commerciale, acte de nature à procurer au patient un avantage matériel injustifié, dispense d'actes dans des locaux commerciaux, interdiction d'abaisser ses honoraires dans un but de concurrence ou de détournement de clientèle, annonce d'ouverture de cabinet à caractère commercial, actes de nature à déconsidérer la profession.	R 4322-36, 39, 43, 61, 71, 75	Suspension d'exercice de 3 mois dont 5 jours fermes et 25 jours de sursis
09-02	PP/PP	Interdiction de s'installer dans l'immeuble où exerce un confrère sans l'accord de celui-ci ou, à défaut, sans l'autorisation du conseil régional de l'ordre.		Plainte rejetée (adresses et copropriétés distinctes)
09-03	CROPP/PP	Non constitution du dossier d'inscription au tableau de l'ordre, pratique de la profession comme un commerce, procédés directs et indirects de publicité, dispense d'actes dans des locaux commerciaux	R4322-31, 32, 39, 40, 44, 78, 83 L 1142-2	Interdiction d'exercer la profession de pédicure-podologue pour une durée de 4 mois dont 2 mois ferme et deux mois avec sursis
09-04	PP/PP	absence de procès-verbal de conciliation et infraction à l'article R 4322-62		Plainte rejetée
09-06	CROPP/PP	Aliénation de son indépendance professionnelle, exercice d'une autre activité incompatible avec les règles applicables à la profession, dispense d'actes dans des locaux commerciaux, procédé de publicité direct et indirect.	R 4322-12, 34, 44, 46, 72, 93 L 4113-9	Interdiction d'exercer la profession de pédicure-podologue pour une durée de 2 mois avec sursis.
09-08	CROPP/PP	Procédé direct de publicité et mauvaise vigilance de l'usage qui est fait de son nom, de sa qualité ou de ses déclarations	R 4322-39; 40	Avertissement
09-09	CROPP/PP	Article de presse non conforme		Plainte rejetée
10-02	CROPP/PP	Non transmission de pièces nécessaires à l'inscription au tableau de l'ordre. Non déclaration de ses nouvelles conditions d'exercice. Utilisation de son titre à des fins commerciales. Exercice d'une activité incompatible avec les conditions d'exercice de la profession. Procédés directs et indirects de publicité. Installation inadaptée et moyens techniques insuffisants afin d'assurer l'accueil et la sécurité des patients. Informations délivrées inexactes, non exhaustives et non actualisées et déclarations mensongères de nature à tromper le patient. Usage de diplômes, certificats ou titres non autorisés par le conseil National de l'Ordre	R4322-34, 36, 39, 73, 76, 84	Radiation définitive du tableau de l'ordre des pédicures-podologues.

REMONDIN	Caroline	91090	LISSES
VENTURINI	Léa	91260	JUVISY SUR ORGE
LAOUFI	Bilal	91270	VIGNEUX SUR SEINE
GUITTON	Marie Amélie	92000	NANTERRE
RAMCHURN	Natacha	92000	NANTERRE
JACOBS	Amélie	92100	BOULOGNE BILLAN COURT
HUGUET	Clémentine	92100	BOULOGNE BILLAN COURT
ROGER	Valentin	92100	BOULOGNE BILLAN COURT
ADRIAN	Marie	92130	ISSY LES MOULINEAUX
CHAUVIN	Sara	92130	ISSY LES MOULINEAUX
GARD	Géraldine	92130	ISSY LES MOULINEAUX
GOULIAS	Valentin	92310	SEVRES
MARTINEZ	Victoria	92400	COURBEVOIE
BEYRET	Gwendolyn	93100	MONTREUIL
RECONDO	Arnaud	93100	MONTREUIL
ZOPPI	Yoann	93110	ROSNY SOUS BOIS
PATTHANASINH	Johanna	93420	VILLEPINTE
MACULEWICZ	Nathalie	94000	CRETEIL
PUDDU	Camille	94140	ALFORTVILLE
BOUDERBALA-EBRI	Nadia	94270	LE KREMLIN BICETRE
MADEC	Annick	94350	VILLIERS SUR MARNE
LENDORMY	Gaël	94400	VITRY SUR SEINE
ROCSIN	Gwenaëlle	94430	CHENNEVIERES SUR MARNE
COURCELLE	Vincent	94500	CHAMPIGNY SUR MARNE
CHEMOUNY	Sabrine	94520	MANDRES LES ROSES
CELLARIUS	Mathieu	94600	CHOISY LE ROI
SCHALK	Chloé	95100	ARGENTEUIL
SECK	Moustapha	95140	GARGES LES GONESSE
MAHOUDEAU	Morgan	95160	MONTMORENCY
BENAR	Aurélie	95370	MONTIGNY LES CORMEILLES
KENANCHA	Florian	95450	ABLEIGES
SALAUN	Gaël	95460	EZANVILLE
MARTIN	Fanny	95520	OSNY
JULIEN ST AMAND	Steven	95690	NESLES LA VALLEE
DOURE MENIR	Béatrice	97220	LA TRINITE
RAMSAMY	Mathias	97441	STE SUZANNE

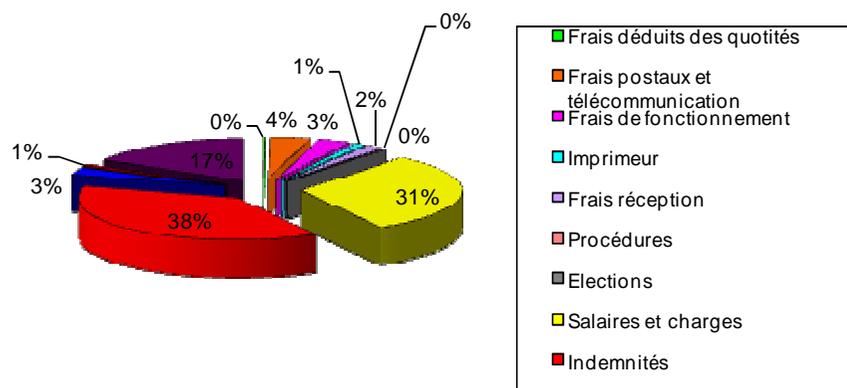
SALOMON	Marie-Charlotte	77000	MELUN
JACOB	Rudy	77000	MELUN
BRAUGE	Chloé	77150	LESIGNY
BEUCHERIE	Rémi	77160	CHENOISE
DUPONCHELLE	Jean-Marie	77176	SAVIGNY-LE-TEMPLE
FIORA	Céline	77230	LONGPERRIER
DE ARAUJO	William	77240	CESSON
ESTEVE	Sandie	77270	VILLEPARISIS
DIOP	Mame	77350	LE MEE SUR SEINE
BARETTO DE SOUZA	Christelle	77400	DAMP MART
GUYOT	Stéphanie	77500	CHELLES
DE SOUSA	Elodie	77520	CESSOY EN MONTOIS
CHAMPAGNAC	Mélanie	77560	BEAUCHERY ST MARTIN
MONNE	Charlotte	77700	SERRIS
PICARD	Aurélié	77700	SERRIS
ROUSSEAU	Thomas	77700	MAGNY LE HONGRE
TUZET	Julianne	78100	ST GERMAIN EN LAYE
AGAMEMNON	Nicolas	78100	ST GERMAIN EN LAYE
DOUROUX	Guillaume	78100	ST GERMAIN EN LAYE
LAMOTTE	Benjamin	78110	LE VESINET
LE GOFF	Clément	78112	FOURQUEUX
LEVESQUE	William	78120	RAMBOUILLET
MARCHADOUR	Romuald	78130	LES MUREAUX
CELLIE	Grégoire	78170	LA CELLE ST CLOUD
MAIGNIEN	Jehan-olivier	78170	ST LAURENT DU MARONI
BANFI	Cécilia	78180	MONTIGNY LE BRETONNEUX
MAUBLANC	Elise	78300	POISSY
GAUDEFROY	Stanislas	78310	MAUREPAS
DE OLIVEIRA	Grégoire	78410	AUBERGENVILLE
SORANT	Flore	78430	LOUVECIENNES
VILTROUVE	Audrey	78500	SARTROUVILLE
BOUZARD	Damien	78570	ANDRESY
LEGUEDE	Viviane	78700	CONFLANS STE HONORINE
ARMSPACH	Sandrine	78800	HOUILLES
LAUNAY	Erwann	78990	ELANCOURT
BASCO	Aurélié	78990	ELANCOURT

10-03	CROPP/PP	Dossier incomplet. Non transmission de pièces nécessaires à l'inscription au tableau de l'ordre. Non conformité de la plaque professionnelle.	R 4322-32, 34,71,74, 77, 78, 84 L 4113-9,10	Avertissement
10-04	CROPP/PP	Non transmission de pièces nécessaires à l'inscription au tableau de l'ordre.	R 4322-32, 34,71,74,77, 78, 84 et L 4113-9, 10	Blâme
10-05	CROPP/PP	Non respect des engagements de non concurrence		Plainte rejetée
10-07	CROPP/PP	Pratique de la profession comme un commerce, procédé direct et indirect de publicité, dispense d'actes dans des locaux à aspect commercial.	R 4322-36, 39, 71, 73, 74	Interdiction d'exercer la profession de pédicure-podologue pour une durée de trois mois fermes
10-08	CROPP/PP	Signalétique du cabinet à aspect commercial	R 4322-39, 71, 74	Blâme
10-09	CROPP/PP	Non transmission de pièces nécessaires à l'inscription au tableau de l'ordre	R 4322-32, R 4322-78	Blâme
10-10	CROPP/PP	Non respect de l'obligation d'un contrat écrit lors d'une association entre pédicures-podologues et association avec un professionnel non inscrit au tableau de l'ordre des pédicures-podologues.	L 4113-9,10	Avertissement
10-11	PP/PP	Non respect des rapports de bonne confraternité entre pédicures-podologues.		Plainte rejetée
11-01	C R O P P F r a n c h e - C o m t é / P P	Non production de contrat		Plainte rejetée
11-02	CROPP/PP	Non respect des rapports de bonne confraternité entre pédicures-podologues.	R4322-62,31, R 4126-30	Interdiction temporaire d'exercer durant 3 mois dont 2 mois avec sursis.
11-03	CROPP/PP	Non transmission de pièces nécessaires à l'inscription au tableau de l'ordre	R. 4322-34, 71, 74, 77, 78, et 84	Avertissement
11-04	CROPP/PP	Exercice à domicile sans installation fixe, non respect de la sécurité des patients et des règles qui s'imposent à la profession en matière d'hygiène, de stérilisation et d'élimination des déchets.	R 4322-77, 39, 89, 93, 83, 85,	Blâme
11-05	PP/PP	Non respect des engagements de non concurrence		Plainte rejetée
11-07	CROPP/PP	Publicité et offre promotionnelle sur site internet	R 4322-36, 39, 43	Blâme

Les plaintes ayant fait l'objet du désistement de la partie plaignante ne sont pas consignées dans ce tableau

## COMPTABILITE

### Comptes 2010



	Réel
Frais déduits des quotités	357,60 €
Frais postaux et télécommunication	7 589,18 €
Frais de fonctionnement	6 166,47 €
Imprimeur	2 214,91 €
Frais réception	3 198,44 €
Procédures	512,30 €
Elections	0,00 €
Salaires et charges	58 026,03 €
Indemnités	70 107,00 €
Déplacements et réceptions	5 005,62 €
Immobilisations	1 870,72 €
Loyers + charges	31 460,81 €

Refacturations à l'ONPP :  
5482,48 €  
Subventions : 100 000 €  
Quotités : 105 409 €  
Autres produits : 1746,34 €

### RAPPEL : DEROGATIONS CONTRAT DE REMPLACEMENT

Nous tenons à attirer votre attention pour tout contrat de remplacement nécessitant une durée de plus de quatre mois : **un justificatif est indispensable pour obtenir une dérogation**, notamment médical. Le contrat ne peut pas être signé pour une durée supérieure à 4 mois, durée maximum prévue par le code de la santé publique, avant d'avoir obtenu l'accord du conseil national. La demande de dérogation est à adresser au conseil régional qui la transmet à l'ONPP accompagnée de son avis motivé. Le conseil régional envoie la notification de la décision nationale aux professionnels concernés.

Les demandes les plus fréquentes concernent la maternité ou bien des problèmes de santé.

## MOUVEMENTS DU TABLEAU DU 20/06/2011 AU 31/12/2011

### NOUVEAUX INSCRITS

DE CHASTEIGNIER	Bérangère	75002	PARIS
RAOUL	Mathilde	75010	PARIS
JORGE	Cynthia	75010	PARIS
CAVELIUS	Marie	75011	PARIS
YANN	Vins	75011	PARIS
PAJOT	Marine	75012	PARIS
KRIEF	Sarah	75012	PARIS
ALEXANDRE	Anne-Sophie	75013	PARIS
FEUILLOY	Sébastien	75013	PARIS
BINSSE	Virginie	75013	PARIS
BIETH	Arthur	75013	PARIS
FERRARI	Franck Jourdan	75014	PARIS
LEFEBVRE	Domitille	75015	PARIS
GUILLAUME	Adeline	75015	PARIS
BILLEAU	Chloé	75015	PARIS
BRILLANT	Arthur	75015	PARIS
HESNARD	Pierre	75015	PARIS
RAMBAULT	Pierre Jean	75015	PARIS
SERAGE	Pierre	75015	PARIS
SCHIFFER	Claire	75015	PARIS
BESSOU	Cécile	75015	PARIS
GAYRAUD	Nicolas	75016	PARIS
SERVAT	Sylvie	75016	PARIS
REYMOND	Amélie	75116	PARIS
RITTER	Xavier	75017	PARIS
BEHAR	Flore	75017	PARIS
AKLI POUPARDIN	Alexandre	75017	PARIS
DE MONTMORT	Astrid	75017	PARIS
CAILLON	Michel	75017	PARIS
LIMOUSIN	Marie	75017	PARIS
TINAUT	Mikaëla	75020	PARIS
FRAZIER	Blandine	75020	PARIS